



Brevet Fédéral d'Encadrement EQUI-HANDI à Saint-Ismier (38)

OBJECTIF GENERAL

Ce Brevet Fédéral est destiné aux enseignants d'équitation qui souhaitent accueillir dans leur structure, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de handicap.

La demande d'accueil des publics en situation de handicap dans les établissements équestre se développe. L'objectif est donc de donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériel et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public. La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap.

Le Brevet Fédéral d'Encadrement EQUI-HANDI est une formation certifiante. La validation du brevet fédéral donne donc lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'enseignant certifié par le BFE EH est apte à élaborer, à conduire et à évaluer une action équestre pertinente avec un public en situation de handicap.

La formation associe des contenus théoriques et pédagogiques, des modules de formation avec un stage en situation pédagogique dont l'objectif est l'échange et l'expérience pratique chez un professionnel reconnu.

Le brevet existe en deux mentions possibles :

- Mention Handi mental : public en situation de handicap mental
- Mention Handi moteur ou sensoriel : public en situation de handicap moteur ou sensoriel

PRÉ-REQUIS

- Avoir une licence fédérale en cours de validité,
- Être en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres suivants : diplômes d'État (BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA), titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE (BAP, AP, AAE), CQP délivrés par la CPNE EE (CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE), ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport.
- L'ATE n'est pas reconnu comme un diplôme d'enseignement et ne permet pas de se présenter à cette qualification.

INTERVENANTE

Lauren CASTAINGT

Experte fédérale Equi Handi

BEES 1

BFE Equi-Handi mental

BFE Equi-Handi moteur et sensoriel

BFE Equi Social



**6 jours de formation
en présentiel**

20/01/2025

début de formation

42 heures de formation

18/03/2025

fin de formation

CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

- **Contenu de la formation en ligne sur FFE Campus**

Formation théorique du module général liée aux handicaps (module A). Une attestation de réussite sera délivrée aux participants qui ont obtenu un score de 75% minimum aux tests du cours en ligne. Attention cette attestation est obligatoire pour vous inscrire à l'examen.

- **Contenu de la formation par le CRE ARA**

Module Général sur le handicap (module B - 14h) : aspects théoriques et pratiques

Module spécifique Equi Handi mental (module C et D - 14h) : préparer et conduire l'action.

Module spécifique Equi Handi moteur et sensoriel (module E et F - 14h) : préparer et conduire l'action.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par la formatrice par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Epreuve certificative (Réalisation et soutenance d'un dossier spécifique à chaque mention)

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

Attestation de fin de formation et délivrance d'un diplôme.

Règlement complet disponible en cliquant sur le lien ci-dessous : <https://metiers.ffe.com/formations-continues/>

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Présentations théoriques interactives en salle et mise en situation pratique.

STAGE DE MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE

Réalisation à l'initiative du stagiaire d'un stage de mise en situation pédagogique de **14h minimum par mention** au total dans un ou plusieurs lieux de stage **agréés avec un tuteur identifié** : le choix du lieu de stage agréé par la FFE tient à la mention préparée (moteur/sensoriel ou mental) et au type de stage qu'il souhaite effectuer (enseignement ou animation ou compétition).

Plusieurs possibilités de stages de mises en situations à voir sur le règlement FFE.

Les agréments sont liés à l'enseignant diplômé - tuteur qui encadre le stage et valide l'attestation.

LES + DE LA FORMATION

Formation et examen de proximité organisés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Intervenant expert et infrastructure de qualité.

Chevaux mis à disposition pour les séances à pied et à cheval.





TARIF & FINANCEMENT

De 1500 à 1932€ net de taxe pour les 6 journées de formation, selon votre statut (Hors frais d'hébergement, de restauration et d'examen).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



VIVEA : Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 966 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile).

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

OCAPIAT : Pour les salariés 1500 euros (prise en charge à hauteur de 50% des frais de formation soit un reste à charge de 750 € pour l'employeur). **Demande de prise en charge à déposer AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT.**



<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 1500 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. **Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.**

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>

Autres financements : envoyer une demande à formation.ara@cre.fe.com

HANDICAP

Besoin d'un aménagement ?

Contactez le référent Handicap du CFA

formation.ara@cre.ffe.com

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet : www.centredeformation-creara.com



S'INSCRIRE

Compléter le formulaire d'inscription en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous :



M'inscrire

Une convocation sera envoyée par mail dès validations du dossier et du financement.
Signature d'une convention de formation.
Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation

DATE DE LA FORMATION

20 et 21 janvier 2025

17 et 18 février 2025

17 et 18 mars 2025

LIEU

Centre Hippique des Alpes
Rte de Lancey
38330 Saint-Ismier

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 8

Maximum : 12

RESTAURATION

Possibilité d'apporter votre panier repas le midi, salle équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes, commerces à proximité

CONTACTS

Corinne BARES Tél. : 06.29.96.06.06

Marylin VALADE Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : formation.ara@cre.ffe.com



Centre de Formation du CRE ARA
Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier CS 21001
69304 Lyon cedex 07
www.centredeformation-creara.com

Numéro Siret : 833 648 496 000 28
OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité
84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône
Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.

Indicateur qualité disponibles ici
www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous